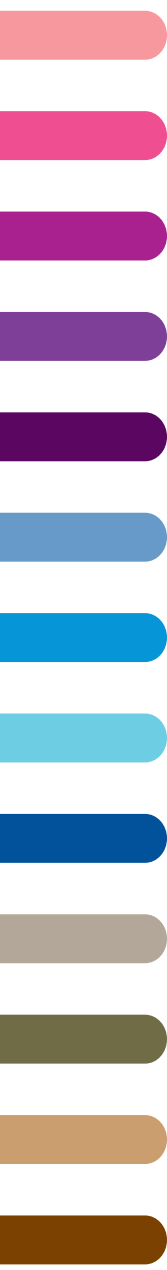




## Sécurité et Sûreté



## AGENT DE SÛRETÉ - SÉCURITÉ

Code : CUL02A

Intitulé RIME :

Chargé de l'accueil des publics  
et de la surveillance

d'un établissement patrimonial

**FPECUL02**

*Il assure le respect de l'ensemble des règles afférentes à la sûreté et sécurité d'un lieu, tant du point de vue des publics que des collections et des espaces.*

### Activités

- *Assurer des fonctions de surveillance et de sûreté, directement dans les espaces, en appliquant les consignes de sécurité de l'établissement et son règlement intérieur*
  - Contrôler l'accès
  - Effectuer des rondes et des interventions diverses
  - Contrôler et surveiller les espaces publics
  - Fermer des locaux, activer les systèmes d'alarmes
  - Gérer les incidents
- *Assurer des tâches de surveillance en PC de sécurité*
  - Opérer un suivi des informations relayées par les équipements techniques
- *Assurer des tâches de prévention, en matière d'hygiène et sécurité*
  - Opérer un suivi des installations techniques et des matériels, produits et matériaux utilisés
  - Surveiller les travaux réalisés par les prestataires extérieurs
  - Opérer un suivi des sorties de secours
- *Le cas échéant, répondre aux besoins des autres services de l'établissement*
  - Participer à l'étude des besoins en termes de sécurité ou de surveillance
  - Mettre en place et réaliser les actions appropriées
- *Le cas échéant, assurer la coordination des équipes ou le contrôle des prestations d'une société de gardiennage*
  - Coordonner des équipes en ronde
  - Coordonner des moyens d'intervention

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Peut, en tant qu'agent assermenté, être amené à procéder à des contrôles d'identité, à l'établissement de procès-verbaux...
- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentations et en fonction des événements et manifestations programmés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end et les jours fériés
- Le cas échéant, fonctions de surveillance de nuit
- Le cas échéant, soumission à un régime d'astreinte pouvant nécessiter une présence permanente sur les lieux et l'occupation d'un logement de fonction
- Le cas échéant, port d'une tenue de service
- Travail en extérieur possible

## CONNAISSANCES

- Techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène et de premiers secours
- Contexte réglementaire
- Règles de base et procédures administratives
- Le cas échéant, techniques afférentes aux mesures de prévention
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Réglementations de sûreté-sécurité
- Règlements intérieurs et de visite
- Règles de sécurité applicables au bâtiment
- Institution d'affectation et son fonds

## SAVOIR-FAIRE

- Appliquer les règles de sécurité, les règlements intérieurs et de visite ainsi que les consignes de travail
- Utiliser les installations de sécurité et les moyens techniques mis à disposition
- Mettre en œuvre les techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Être pertinent, efficace et rapide dans ses interventions
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Être ponctuel
- Transmettre des informations, des consignes
- Travailler en équipe
- Gérer les situations individuelles et collectives avec le public
- S'adapter aux contraintes particulières du poste

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de l'organisation
- Réactivité

## SAPEUR-POMPIER

Code : SCR18

Intitulé RIME :  
Sapeur - sauveteur  
FPESCR18

*Il intervient face aux risques majeurs de toute nature pour protéger les populations en temps de crise.*

### Activités

- Fournir secours et assistance aux personnes, aux biens et à l'environnement en cas de catastrophe ou d'accident, selon la spécialité et selon la nature des risques, naturels ou technologiques
- Témoigner d'un entraînement, d'une formation technique et effectuer des exercices physiques
- Effectuer la maintenance courante des matériels
- Dans certains cas, réaliser un encadrement de premier niveau

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activité dans un environnement comportant des risques majeurs
- Horaires irréguliers, astreintes
- Aptitude physique et médicale
- Interventions d'urgence

### Compétences

#### CONNAISSANCES

- Règles d'engagement (description des risques et des modalités d'intervention)
- Règles de sécurité individuelle et collective

#### SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre les techniques de la spécialité et utiliser les matériels associés
- Maîtriser les techniques de maintenance des matériels
- Travailler en équipe
- Agir en situation dangereuse

#### COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité